Ami du Clergé du 19 août 1948

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Dominicales liturgiques. — XXXIV. *17e Dimanche après la Pentecôte* (Nativité de la Ste Vierge) : Témoins de l'amour par une vie eucharistique (III), 241.
Les Notre-Dame de Septembre. — III. Notre-Dame des Sept Douleurs, 243.
Plans d'instructions sur le Credo. — XX. « Qui a été conçu du Saint-Esprit... », 245.
Causeries liturgiques. — XXII. *Fêtes de Notre-Seigneur* : La dédicace des églises, 247.
Brèves conférences sur l'Histoire de l'Eglise. — XLIV. Les premières hérésies et le Symbole, 247.
Sylva rerum..., 248.

DOMINICALES LITURGIQUES

XXXIV

17e Dimanche après la Pentecôte
Nativité de la B. V. M.

TÉMOINS DE L'AMOUR, PAR UNE VIE EUCHARISTIQUE (III)

Mes frères,

Pour accroître le rendement dans les usines, on emploie, paraît-il, depuis quelque temps une méthode nouvelle, la musique, qui provoque sur l'état psychique des ouvriers un excellent effet et procure un sursaut d'énergie qui a sa répercussion sensible sur la production. Quel que soit le résultat réel, certains accusant, au contraire, de l'énervement, l'Eglise peut se vanter d'avoir utilisé depuis longtemps, en ses cérémonies dominicales, le pouvoir salutaire, éducatif, social, de la musique et des chants en commun.

Qu'est-ce que le chant grégorien, sinon l'expression commune d'âmes unies dans la même foi, la même espérance, le même amour, qui, ensemble, adorent, s'humilient, supplient, remercient, s'enflamment, se donnent au Père, qui est Dieu ? Quelle puissance et quelle douceur à la fois dans ces chants tout imprégnés encore de l'humilité, de la tendresse, de l'âme sacrifiée de milliers de moines ! C'est l'encens qui se consume sur la braise ardente et tout à coup s'enflamme... *thus ardens in igne*. C'est l'or pur de l'amour, éprouvé par le feu, *tanquam aurum in fornace*.

Priez en chantant, chantez en travaillant, en vous reposant, dans la joie, dans la peine, *cantantes in cordibus vestris Deo*. Chantez Dieu, son Amour. Car il n'y a que lui qui mérite votre amour. C'est l'amour seul qui compte. Au soir de la vie, vous serez jugés sur l'amour. Mais cet amour même est encore un don de lui. « En couronnant les mérites de vos saints, ce sont vos dons que vous couronnez », chante magnifiquement l'Eglise dans la Préface des Saints. Toute l'œuvre de votre vie, chrétiens, consiste donc à vous maintenir unis à Dieu, à progresser dans cette union à Dieu, en multipliant les actes de charité. *Diliges*. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu. Ce grand commandement, qui caractérise la religion de Jésus, sera l'objet de notre méditation dominicale (Mt., XXII, 37), selon l'évangile de ce jour.

I. — « *Sic nos amantem...* »

A) Pour louer de tout cœur le Seigneur dans l'assemblée des justes (Ps. CX), ainsi qu'il l'exige, il suffit au chrétien de se remémorer que ses œuvres sont grandes, passionnantes pour tous ceux qui s'y complaisent, que ses œuvres sont splendeur et magnificence.

Elles nous dépassent tellement, nous écrasent en quelque sorte de la multitude de leurs prodiges et de l'infinie bonté dont elles témoignent. Heureusement pour nous, l'Amour miséricordieux a institué un mémorial de ses prodiges : il a donné nourriture à ceux qui l'adorent... C'est le signe de l'*Alliance éternelle* qu'il a contractée avec son peuple et scellée par son sang précieux, perpétuellement offert sur tous les autels du monde. Il a libéré son peuple et son Alliance est une alliance éternelle. *Redemptionem misit populo suo*.

Que Dieu nous ait créés, sauvés, suffirait à motiver de notre part une *reconnaissance éternelle*. Mais, que Dieu ait voulu et réalisé avec nos âmes une *alliance*, une union d'amour que les mots humains sont impuissants à exprimer et dont le mariage humain n'est que l'imparfait symbole, que cette union spirituelle entre Dieu et nos âmes soit le tout de la religion, la « charité qui ne meurt pas », voilà l'immense amour que le cœur humain n'arrivera jamais à « reconnaître » tel qu'il est et devant lequel il ne sait que balbutier : « *Quid retribuam Domino ?* Que rendrai-je au Seigneur ? » — « *Calicem salutaris accipiam*. Je prendrai le calice du salut ». Pour remercier mon Dieu, je prendrai le merci du Fils de Dieu lui-même, son Eucharistie permanente, et je ferai monter vers le ciel, à travers l'action de grâces de Jésus, le pauvre amour de sa créature submergée et impuissante... « Donne-moi pour T'aimer ton divin cœur lui-même ! »

Pour suppléer à mes ingratitudes, pour effacer mes péchés qui sont des offenses à l'Amour, acceptez, ô mon Dieu, l'Hostie sans tache, *Hostiam puram, Hostiam sanctam, Hostiam immaculatam*. C'est ainsi que toutes les messes sont des messes d'action de grâces et que la Trinité sainte reçoit à tout instant le merci exprimé par le Cœur eucharistique de Jésus.

B) Pour enflammer votre charité — je dis bien : enflammer, car l'amour obligatoire doit prendre tout le cœur, tout l'esprit, toute l'âme du chrétien, méditez, m .f., cette simple considération : *Dieu est l'Epoux des âmes*, un Epoux qui a tout donné, sa vie même, qui ne cesse de la donner, puisqu'il s'est défini : Amour et que l'Amour nécessairement se donne.

C'est un Amour qui a conçu pour chacune de vos âmes ce que saint Paul appelle « une jalousie de Dieu », au point qu'il n'hésite pas, l'Apôtre, à dire à ses Corinthiens, à peine sortis des impures ténèbres du paganisme : « Je vous ai fiancés à un unique Epoux pour vous présenter à lui, le Christ, comme une vierge sainte » (II Cor., x). Si l'amour, dans le mariage humain, est exigeant, irrévocable, nécessairement unique, quelle doit être l'exigeance, la « jalousie » de l'amour de Dieu ! Il se donne à vous pour toujours, mais il veut en échange un amour définitif total. C'est un *oui* qui engage pour la vie, que vous avez dit au Christ le jour du baptême, *oui* renouvelé librement à la suite de votre Communion solennelle, *oui* lourd de promesses pour cette vie et pour l'éternité. De votre fidélité à cet engagement dépend votre bonheur. Il est entendu, dans le monde, que l'amour humain amène la joie, le bonheur...

L'amour de Dieu, de la Beauté sans ombre, de la Bonté sans égale, comment ne produirait-il pas un bonheur incomparable ? La joie est l'état normal de l'âme qui aime « de tout son cœur ».

Sans doute, l'amour de Dieu demande des sacrifices. Chacun à sa façon doit comme les apôtres *tout quitter pour le suivre*, rectifier ses pensées, ses désirs, ses affections, ses actes et les modeler sur les siens pour que l'union soit sans nuage. L'amour veut l'union des pensées, des cœurs, des vies... Cet idéal sublime est réalisable, si vous acceptez de l'aimer autant qu'il vous aime, c'est-à-dire, d'un amour de préférence qui rejette complètement tout amour impur de la créature. Il est le Maître et l'Epoux. Il a droit à tout. C'est à vous d'accorder vos cœurs au sien, d'aimer ce qu'il aime, de vouloir ce qu'il veut, afin de « réaliser » cette alliance inestimable, cette familiarité étonnante qui est le lot des âmes, enfants et épouses de Dieu.

Si vous désirez exciter en vos âmes l'action de grâces en admirant l'incompréhensible amour de votre Dieu, cherchez à mieux connaître Dieu [1]. « Connaître dans la vérité, c'est aimer dans le feu », disait sainte Angèle de Foligno. Mieux on connaît, mieux on aime. La plus grande indigence de notre époque n'est-elle pas celle des âmes vides de la science de Dieu, du « sens de Dieu » ?

Mais le don souverain, mais la faveur suprême
Pour quoi je vous exalte et pour quoi je vous aime
Et pour quoi je voudrais que mon chant fût porté
Jusqu'au trône où s'assoit votre gloire très haute,
C'est de m'avoir permis de conserver pour hôte
Le Dieu dont j'ai nourri la sainte Humanité.

chante la Terre par la voix de Louis Mercier.

A chaque messe, après la Consécration, le prêtre s'incline vers l'autel, le baise comme le trône d'amour sur lequel réside le Sauveur et dit : « Dieu tout-puissant, *ordonnez que ces offrandes soient portées par les mains de votre saint Ange sur votre autel sublime en présence de votre divine Majesté ;* afin que nous tous qui aurons reçu, à cet autel, le corps et le sang sacrés de votre divin Fils, nous soyons remplis de toute bénédiction céleste et de toute grâce. Par le même Jésus-Christ, Notre-Seigneur. Amen. »

Jésus est notre Eucharistie. Participant à ses sentiments, nous offrons à Dieu la parfaite action de grâces et nos âmes, comblées de ses dons, ambitionnent de demeurer toujours en sa présence comme la lampe du sanctuaire qui chante son perpétuel cantique, comme les fleurs qui achèvent de mourir et de s'effeuiller, donnant leur beauté et leur parfum, fidèles images des cœurs qui veulent pour sa gloire s'immoler à chaque instant, comme la cire dont le feu dévore la substance.

Symboles de sacrifice, de mort ! Assurément, mais c'est de la mort que naît la vie. *Nisi granum frumenti...* C'est du sacrifice de Jésus que découle notre vie.

Ad vitam ! Ad vitam ! C'est par ces mots que les chrétiens, au temps de S. Augustin, désignaient le banquet eucharistique. Sous des apparences de silence et de mort, c'est la Vie en sa source, en l'infini de ses dons, que le prêtre vous présente, en vous donnant l'Hostie, la Vie qui, pénétrant la vôtre, la gardera pour la vie éternelle.

[1] Voir le beau livre que vient de publier le R. P. Nicolas, O. P., *Connaître Dieu*.

II. — *L'action de grâces, avec et par Marie*

L'Evangile nous a transmis trois cantiques d'action de grâces. L'un, le *Magnificat* exprime les sentiments de la plus parfaite des créatures, la Vierge Marie, lors de sa visite à Elisabeth sa cousine. La louange, la reconnaissance, l'humilité, la confiance, l'amour s'y unissent pour en faire la plus belle des prières, après celle que Jésus a lui-même enseignée aux hommes. Les deux autres, le *Benedictus* de Zacharie, à la naissance de son fils, Jean le Baptiste, et le *Nunc dimittis* de Siméon, lors de la présentation de Jésus au Temple, sont intimement liés à l'histoire de l'Incarnation et l'Eglise les goûte tellement qu'elle les a placés chaque jour, ainsi que le *Magnificat*, sur les lèvres de ses prêtres, de ses moines et moniales, au cours de l'office liturgique.

Le cœur de la Vierge Mère de Dieu est un cœur si ardent que tous les cœurs de l'humanité réunis ne sont qu'un morceau de glace auprès du sien.

C'est pourquoi, sans doute, devant la Grotte de Lourdes où Marie dix-huit fois apparut, les chrétiens aiment à faire brûler leurs cierges en un brasier ardent... Mais les cierges se consument, les flammes s'éteignent, tandis que la blanche flamme qui brûle au ciel devant l'autel de Dieu est une flamme éternelle, une vive flamme d'amour. Qu'Elle daigne illuminer, réchauffer nos pauvres âmes ! Permettez-moi, en cette fête de la Nativité, de la « Noël » de Marie, de vous citer une page qui évoque le mystère des âmes rassemblées auprès de la Vierge, Mère du Bel Amour, pour une commune offrande.

« Ce qui charme Marie dans le cierge de Bernadette et dans les nôtres, c'est qu'il parle de Jésus, la Lumière du monde, *qui nescit occasum.* Et que Jésus brille en nos mains, en nos vies, c'est son désir suprême. Les cierges parlent aussi des âmes, qui doivent s'illuminer de foi, chasser les ténèbres du péché, brûler de charité. Si un Ange vous révélait le secret de chacun d'eux, vous verriez dans la Grotte tout un monde : de chagrins terribles ou de joies très vives, d'angoisses, d'espérances... les cierges énormes des riches et la modeste offrande des pauvres. Ici, vous verriez une vie d'enfant qui s'éveille, commence à briller et s'exhale en prières innocentes très puissantes près de Marie. Là, c'est la vie d'un vieillard qui va s'éteindre en jetant une dernière lueur d'amour et de supplication. Plus loin, c'est l'âme d'une vierge qui veut ne brûler que pour Marie et Dieu. Dans telle flamme tourmentée vous reconnaîtriez la vie laborieuse, parfois angoissée d'une mère. Telle autre flamme supplie pour un pécheur, pour un agonisant. Et ne vous contentez pas de penser que ces vies brûlent une à une, en priant, en remerciant, en pleurant, en souriant, en espérant... Vous ne verrez pas seulement des âmes isolées hanter ces feux mobiles, ardents ou languissants. Les âmes se montrent à vous en communion, solidaires.

De même que ces flammes, toutes proches les unes des autres brûlent ensemble, souvent se mêlent, ainsi une multitude d'âmes sont venues et viennent tous les jours se retrouver aux pieds de Marie, prier en commun, s'aider entre elles sans se connaître. Par ce qu'il y a de plus mystérieux et de meilleur dans les âmes, elles se rapprochent, se compensent, se dévouent les unes aux autres au moins par la prière. Elles rejoignent les âmes du Purgatoire, les âmes du Ciel et les Anges. « Que ce cierge, dit l'Eglise le Samedi Saint, se mêle aux flammes du Ciel ! *Supernis luminaribus misceatur !* » C'est plus encore des âmes qu'il s'agit. Et le plus doux, c'est que chacune de ces flammes symbolise l'amitié vive et pure que nos âmes peuvent contracter avec Marie. On dirait que chacune est heureuse

de voir brûler avec elle d'autres flammes souvent plus ardentes qu'elle, depuis Bernadette jusqu'à telle âme obscure, perdue dans la foule. Mais surtout, que chaque flamme honore Marie, lui dise notre amour et nous remplace quand nous nous absentons » (Ch. Sauvé).

* *

« *A Jésus par Marie* », « *A Marie par Jésus* », les deux voies sont éprouvées et sûres. Dans l'âme du vrai chrétien, les deux amours se complètent et mutuellement s'enflamment.

Pour en laisser à vos enfants le salutaire et durable enseignement, donnez à vos filles et à vos fils, à vos filleuls au baptême, le beau nom de *Marie* qui sera pour eux une étoile et un perpétuel secours.

Ton beau nom, c'est la rose
Dont le parfum divin
Doucement nous repose.
Des ronces du chemin.
Echo de l'autre vie,
Il fait tomber sur nous
De la belle patrie
Le rayon le plus doux.

(Marie Jenna).

Amen.

LES NOTRE-DAME DE SEPTEMBRE

III

Notre-Dame des Sept Douleurs

(15 septembre)

Mes frères,

L'institution de la fête de Notre-Dame des Sept Douleurs clôt un chapitre assez peu glorieux de notre histoire.

Après la grande tempête de la Révolution, le Concordat de 1801 avait semblé rasséréner l'atmosphère. Mais déjà les articles organiques, qui aboutissaient à un véritable despotisme sur l'Eglise et le geste incongru de l'Empereur qui s'était couronné de ses propres mains à Notre-Dame, sous les yeux étonnés de Pie VII, avaient vite assombri ce ciel de paix. Pendant près de dix ans, de 1805 à 1815, jusqu'à sa chute le Consul pacificateur allait devenir l'Empereur persécuteur.

Serait-ce donc la tare irrémédiable des dictateurs, de sombrer du pinacle d'orgueil où les portent les premiers espoirs et les enthousiasmes du début qu'ils soulèvent ?

En 1805, Napoléon ordonne l'occupation des Etats Pontificaux, sous prétexte de s'en faire le protecteur : « Votre Sainteté est le Souverain de Rome, mais j'en suis, moi, l'empereur. » En 1809 le Pape est enlevé nuitamment de Rome et emprisonné définitivement à Savone : « Plus de ménagements, le Pape est un fou furieux qu'il faut enfermer. » Jusqu'en 1814 cardinaux, évêques, prêtres qui résistent aux lubies impériales pour obéir à leur conscience sont disgraciés, privés de leur pension, jetés en prison [1].

A la chute de l'Empire, quand il fut rentré dans Rome « au milieu d'un peuple à genoux », en souvenir du calvaire que le Christ venait de gravir en sa personne, le pape Pie VII dédia le troisième dimanche de septembre à la commémoration des Douleurs de la Bienheureuse Vierge Marie [2], commémoration fixée depuis par la réforme de Pie X au 15 de ce même mois.

Ne fermons pas les yeux à ces visions d'un passé moins glorieux. Nous avons besoin de prier ; et la prière que Dieu exauce ce n'est pas l'étalage par le pharisien de ses prétendus mérites, mais l'humble contrition du publicain : « Ayez pitié du pécheur que je suis. » Aussi bien, ces origines historiques nous introduisent de plain-pied dans l'histoire de nos relations avec Notre-Dame des Douleurs.

Ces relations sont marquées de jours de triomphe et de jours de deuil. Il faut dire les uns et les autres. Ceux-là nous invitent à la confiance ; ceux-ci nous pressent de nous refaire.

I. — *Jours de triomphe*

Entre tous nos hommages aux Douleurs de Notre-Dame, il en est un qui domine tous les autres. Son caractère officiel — il figure au recueil des anciennes lois françaises (t. XVI, p. 483) — lui donne valeur d'acte national. Et depuis trois siècles son témoignage subsiste toujours, à une place d'honneur, au cœur religieux du pays, au maître-autel de Notre-Dame de Paris.

Cet hommage, c'est la Consécration même de la France à la T. S. Vierge, connue sous le nom de vœu de Louis XIII. Aucun catholique français de notre temps qui ignore ce vœu dont la grâce d'un jubilé spécial a marqué le tricentenaire en 1938.

Par édit daté de St-Germain-en-Laye le 10 février 1638, le roi Louis XIII déclarait « prendre la Très Sainte et Très glorieuse Vierge pour protectrice spéciale de son royaume et lui consacrer particulièrement sa personne, son Etat, sa couronne et ses sujets ». Le 15 août de la même année, à travers tout le royaume, autorités religieuses et civiles unanimes procédaient solennellement à cette consécration. Depuis trois cents ans écoulés, presque sans interruption : rois, empereurs, évêques de France ont renouvelé ce vœu.

Et Pie XI lui a donné en quelque sorte la consécration de l'Eglise quand il a fait de « la Très Sainte Vierge dans le mystère de son Assomption la première patronne de la France. »

Pas de doute que la piété personnelle du roi Louis XIII n'ait été l'inspiratrice de cet acte religieux vraiment national, de la consécration, le plus grand de notre histoire : il fut surnommé « le Juste » et longtemps on pria pour sa béatification. Pourtant plusieurs influences extérieures se rencontrèrent pour mûrir son dessein, entre autres celle du Père Joseph du Tremblay, appelé couramment le Père Joseph, surnommé l'Eminence grise, parce qu'il avait l'oreille du cardinal de Richelieu, dont il fut l'intime confident et le conseiller écouté.

Fondateur et supérieur des Bénédictines du Calvaire, le Père Joseph n'était lui-même, auprès du roi et de son ministre, que le porte-parole d'une sainte religieuse calvairienne du couvent de Morlaix, Sœur Anne-Marie de Jésus Crucifié.

Mystique, voyante, stigmatisée, Mère Anne-Marie se disait dépositaire d'un message. La Sainte Vierge et Notre-Seigneur l'avaient chargée de faire savoir au roi leur volonté de la consécration du royaume à Ma-

[1] Voir Dom Poulet, *Histoire de l'Eglise*, t. II, pages 335-342.

[2] Gardellini, *Decreta authentica Congr. Sacr. Rit.*

rie. Notre-Seigneur lui avait déclaré un jour : « Je veux qu'il fasse honorer ma Mère en son royaume en la manière que je ferai connaître. Je rendrai son royaume, par l'intercession de ma Mère, la plus heureuse patrie qui soit sous le soleil. »

La haute vertu de la religieuse était une recommandation. Le Père Joseph, qui l'avait mandée à Paris pour l'éprouver et étudier l'affaire, exigea un signe : la survie jusqu'à la réalisation du message, de la religieuse gravement malade. Le Père Joseph en reçut deux : la guérison humainement inespérée de Mère Anne-Marie et l'annonce prophétique de la reprise de Corbie par nos armées.

Les maîtres de la grande histoire gardent généralement le silence, parce qu'ils les jugent incontrôlables, sur ces démarches providentielles extraordinaires qui préparent dans les coulisses des événements religieux décisifs. Elles sont assez pourtant dans la manière de la Providence : c'est Ste Marguerite-Marie qui sera la messagère de la Consécration de la France au Sacré-Cœur ; Notre-Seigneur chargera Mère Marie du Divin Cœur, religieuse du Bon Pasteur d'Angers et Supérieure du monastère de Porto, de demander à Léon XIII la Consécration du genre humain au Sacré-Cœur ; et il semble bien que les apparitions de Fatima n'aient pas été étrangères à la consécration du monde par Pie XII au Cœur Immaculé de Marie. En fait, le vœu de Louis XIII porte bien la marque de la dévotion de famille des Calvairiennes du P. Joseph : il est un hommage national aux douleurs de Notre-Dame.

Alors que la consécration de la France en la fête de l'Assomption semblait demander, comme monument votif, une Vierge triomphante, dans son édit le roi arrêtait son choix sur une Vierge douloureuse : « Nous ferons construire de nouveau le grand autel de l'église-cathédrale de Paris avec une image de la Vierge qui tienne entre ses bras celle de son précieux Fils descendu de la croix et où nous serons représentés aux pieds du Fils et de la Mère comme leur offrant notre couronne et notre sceptre. »

En attendant l'exécution de ce nouveau maître-autel, Louis XIII fait don à Notre-Dame de Paris de la fameuse Pietà de Philippe de Champaigne — aujourd'hui au musée de Caen — qui répond assez bien à son projet et c'est devant cette image qu'est faite pour la première fois la solennelle consécration du 15 août 1638 [3].

Enfin quand Louis XIV réalise la promesse qu'une mort prématurée avait empêché Louis XIII d'accomplir, il commande au célèbre sculpteur Nicolas Coustou cette Pietà qui domine encore aujourd'hui le grand autel de Notre-Dame de Paris.

Et c'est ainsi, qu'au cœur même de la capitale et de la France, le culte français des mystères douloureux de Notre-Dame se trouve exprimé et synthétisé dans l'ex-voto de marbre de notre plus grand acte marial national.

II. — *Jours de deuil*

Ce jour-là, la piété française avait éclairé le visage en larmes de la Vierge des Douleurs, de la douceur d'un peu de consolation. Il n'en fut pas toujours ainsi. Nous avons souvent ajouté à son immense peine maternelle.

[3] Voir Maurice Vloberg, *Le Tableau du Vœu de Louis XIII, par Philippe de Champaigne*, dans la *Vie Catholique*, 15 août 1925.

Un de nos poètes a dit de Notre-Dame des Sept Douleurs :

[Douleurs.
Il y a longtemps qu'elle n'est plus la Mère des Sept
Les Sept Douleurs, c'était pour commencer.
Et il y a longtemps qu'elle est et que nous l'avons faite
[douleurs.
La Mère des septante et des septante fois septante

Comme son Fils Jésus, la Vierge ressuscitée et glorieuse ne peut plus ni souffrir ni mourir. Pourtant le poète peut dire avec raison que Notre-Dame des Sept Douleurs est devenue Notre-Dame des incalculables douleurs, à la suite de S. Paul qui écrit que les pécheurs crucifient à nouveau Notre-Seigneur.

Aussi ne nous étonnons pas que parfois des larmes perlent au bord des paupières des Vierges miraculeuses, et ne nous étonnons pas que la Vierge en pleurs se soit assise le visage dans les mains sur la pierre d'une montagne sévère de notre pays.

C'était un 19 septembre, le 19 septembre 1846, la veille, cette année-là, de la fête de Notre-Dame des Sept Douleurs. Deux petits bergers de la montagne de la Salette, Maximin Giraud, onze ans, et Mélanie Calvat, quinze ans, s'inquiètent de leur troupeau, au réveil de leur sieste. Après l'avoir trouvé, tandis qu'ils reviennent sur leurs pas, soudain Mélanie aperçoit un globe de feu près de « la petite fontaine » où ils avaient laissé leurs sacs à provisions : « Oh ! mon Dieu, Mémin, s'écrie Mélanie, viens voir ; vois-tu, cette lumière la-bas. »

Le globe lumineux s'entr'ouvre et s'élargit autour d'une belle Dame, assise sur un banc de pierre, les coudes appuyés sur les genoux et qui semble pleurer. Et voici que l'apparition s'ébranle, se lève et parle : « Avancez mes enfants, n'ayez pas peur, je suis ici pour vous conter une grande nouvelle. »

Et la Vierge, car c'était elle, dit aux enfants qui l'ont rejointe : « Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je suis forcée de laisser aller le bras de mon Fils. Il est si lourd et si pesant que je ne puis plus le retenir. Depuis le temps que je souffre pour vous autres ! Si je veux que mon Fils ne vous abandonne pas, je suis chargée de prier sans cesse, et pour vous autres, vous n'en faites pas de cas ! Vous aurez beau prier, beau faire, jamais vous ne pourrez récompenser la peine que j'ai prise pour vous. »

Et le discours — car c'est un vrai discours que tient cette fois la Vierge apparue, et dans le patois du pays pour être comprise des enfants — le discours se poursuit, développe cette grande plainte initiale, entremêle les griefs, les menaces, les promesses.

Et il s'achève sur cette recommandation avant que la Vierge remonte vers le ciel : « Eh bien ! mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple. »

Les enfants l'ont fait passer à tout le monde. Mais devant l'apostasie officielle, devant l'indifférence d'une foule de baptisés, devant le matérialisme pratique des masses, ne faut-il pas redire de ce message de la Salette la parole de S. Jean : « La lumière luit dans les ténèbres et les ténèbres ne l'ont pas comprise. » Et la Vierge est toujours la Mère douloureuse et en larmes : *Mater dolorosa..., lacrymosa.*

* *

« Un enfant ne devrait pas pouvoir regarder sa mère sans pleurer », a dit le saint Curé d'Ars.

De quelles larmes veut-il parler ? Des larmes d'admiration, d'émotion, de joie ? Une mère les mérite

et les provoque toutes.

N'ergotons pas sur le sens d'une parole qui n'est que trop claire ! Un enfant ne devrait pas pouvoir regarder sa mère sans pleurer de peine, de regret, de tristesse à la pensée de tout ce qu'il lui a coûté, et de l'en avoir si mal payée.

Ce n'est pas autrement que nous pensons à elle quand nous ne l'avons plus.

Si nous portions la même sensibilité dans l'ordre surnaturel, nous ne pourrions davantage penser sans pleurer à Celle qui nous a enfantés à notre vie d'enfants de Dieu dans les douleurs du pied de la Croix et que nous avons récompensée en enfonçant encore plus profond les sept glaives déjà plantés dans son cœur.

A l'apparition de la Vierge en pleurs à la Salette, passé le premier mouvement de frayeur, devant cette grande douleur, Maximin pensa que c'était peut-être une mère de famille que ses méchants enfants avaient battue et qui s'était « ensauvée » comme il disait, dans la montagne, afin de se soustraire à leurs coups.

En définitive, la chose n'était que trop vraie. Sauf qu'elle ne s'était pas « ensauvée », il s'agissait bien d'une mère que ses enfants avaient battue. Et ne trouvons pas le mot trop réaliste quand S. Paul écrit des pécheurs qu'ils remettent en croix Notre-Seigneur.

Soyons de ses bons fils qui la dédommagent et qui la consolent. Que son image soit à l'honneur comme au vœu de Louis XIII. Les circonstances nous y invitent. Après la grande guerre le monument votif élevé à nos morts dans nos églises fut souvent une Pietà : la souffrance des mères, des épouses en deuil était semblable à la sienne. Si cette guerre nous a épargné un même monceau de 1.500.000 cadavres, combien pourtant qui pleurent un tué, un fusillé, un sinistré des bombardements !

Que l'image de la Mère Douloureuse les éclaire et les réconforte.

Que sa plainte surtout émeuve et change les cœurs.

PLANS D'INSTRUCTIONS SUR LE CREDO

XX

« QUI A ÉTÉ CONÇU DU SAINT-ESPRIT... »

Jésus-Christ est le Verbe incarné, l'Homme-Dieu, vrai homme et vrai Dieu, parfaitement homme et parfaitement Dieu, ce qui se traduit en termes théologiques par la formule : « une personne, en deux natures ».

Mais comment ce mystère a-t-il été accompli ? Quels moyens Dieu a-t-il employés pour réaliser ce chef-d'œuvre de toute création ?

A cette question répond la doctrine que nous abordons aujourd'hui : « Jésus-Christ a été *conçu du Saint-Esprit* ». Cela revient à dire que sa conception a été miraculeuse, en ce sens qu'elle n'a pas suivi les règles ordinaires de la nature. Sans doute, selon le mot de S. Paul, le Christ est « né d'une femme » — *factum ex muliere,* mais d'une femme toute pure, d'une femme demeurée vierge. Cela est un dogme de notre foi, un dogme essentiel. Il faut donc en rechercher les preuves.

1° Dans l'Ecriture, 2° dans la tradition des plus anciens Pères.

I. — *Dans l'Ecriture*

A. — *Ancien Testament.* — Sept cents ans avant Jésus-Christ, le prophète Isaïe avait prononcé l'oracle célèbre :

« Voici que le Seigneur lui-même vous donnera un signe : voici que la Vierge a conçu et elle a enfanté un fils et elle lui donne le nom d'*Emmanuel* (VII, 14).

Cet oracle demeure incompris. Nulle part on ne voit que les jeunes filles aient aspiré à devenir mères du Messie, en gardant leur virginité et en se consacrant à Dieu seul. Marie elle-même, en faisant un tel vœu, d'accord avec son fiancé Joseph, ignorait qu'elle se mettait ainsi dans la disposition requise pour être la mère de celui dont elle se déclarait uniquement la « servante ». Preuve, son étonnement, lors de l'annonce qui lui est faite par l'Ange.

B. — *Dans le Nouveau Testament.* — Les experts des sciences bibliques estiment que la première prédication des apôtres ne parlait que de la vie publique du Christ, de sa passion, de sa mort, de sa résurrection. C'est le contenu de l'Evangile selon S. Marc, secrétaire de S. Pierre. Mais les trois autres Evangiles ont voulu répondre à la curiosité sainte des premiers fidèles. Ils ont levé le voile des origines terrestres du Messie. Comment ont-ils pu le faire ? Ils n'avaient d'autre moyen que de recourir à celle qui savait tout à ce sujet : Marie, la Mère du Christ. C'est par Marie, directement ou indirectement (par S. Jean peut-être, chez qui Marie a vécu ses dernières années ici-bas), que S. Matthieu, S. Luc et S. Jean lui-même ont été informés. Que disent-ils ?

a) S. Matthieu est très formel : (lire le passage essentiel, I, 18 et suiv. : « Il se trouva qu'avant qu'ils eussent habité ensemble, elle avait conçu par la vertu du Saint-Esprit. ») Double confirmation donnée par S. Matthieu : 1° Les angoisses de S. Joseph, dissipées par une vision céleste, — 2° appel à la prophétie d'Isaïe, incomprise jusque-là et donc nullement recherchée pour elle-même, mais réalisée *à la lettre,* de façon d'autant plus frappante qu'elle était inattendue.

b) S. Luc ajoute des détails plus précis encore : 1° il cite sa source, en disant à deux reprises : « Marie conservait toutes ces choses dans son cœur ». — 2° Il raconte la scène émouvante de l'Annonciation, la venue de l'archange Gabriel, son dialogue avec Marie, l'objection que fait la Vierge, en raison de son vœu, la réponse de l'Archange :

« L'Esprit-Saint viendra sur vous et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi l'Etre saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu. Déjà Elisabeth, votre cousine, a conçu, elle aussi, un fils dans sa vieillesse, et c'est actuellement son sixième mois, à elle que l'on regardait comme stérile, car rien n'est impossible à Dieu ! » (Luc, I, 26-38).

c) S. Jean, à son tour, parlant des origines du Christ, prend son départ dans l'éternité :

« Au commencement était le Verbe... Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous. »

Comme s'il voulait nous faire entendre que la réalisation d'un tel mystère ne pouvait être que quelque chose de tout à fait divin. C'était donner la raison la plus profonde de tout le détail de l'Incarnation. Qu'il y ait eu là des interventions d'anges, la pureté ineffable et toute liliale d'une vierge, la coopération tacite et le consentement d'un homme d'élite, tel que S. Joseph, et par dessus tout l'action immédiate de

l'Esprit-Saint, c'est ce qui rend plausible et croyable le mot prestigieux : « Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous. »

II. — *La conception virginale, d'après la tradition*

La certitude du fait que le Christ n'était pas né comme les autres fils d'Adam, bien qu'il fût, par sa mère, un vrai fils d'Adam, cadrait si bien avec tout ce que l'on savait de lui, de sa vie, de ses miracles, de sa mort et de sa résurrection, de sa divinité en un mot, qu'elle fut adoptée, sans l'ombre d'un doute, ni d'une hésitation par les apôtres et leurs disciples, comme un dogme de foi. Il suffisait du reste qu'elle fût inscrite 1° dans l'un des plus grands parmi les prophètes, et 2° dans les Evangiles, pour qu'elle s'imposât à tous. Aussi les témoignages de la tradition sont-ils unanimes.

a) Le fait de l'inscription au Symbole dit des Apôtres, — en réalité symbole baptismal de Rome, — est déjà une preuve.

b) Les plus anciens Pères, unanimes : Ignace d'Antioche, en 107 :

« Notre Dieu, Jésus-Christ, a été porté par Marie, dans son sein, selon le plan divin, de la race de David sans doute, mais *du Saint-Esprit (Aux Ephésiens, P. G.*, v, col. 660).

Aristide, vers 140 :

« Les chrétiens tirent leur nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Celui-ci est proclamé par eux Fils du Dieu Très-Haut, qui, *par le Saint-Esprit*, descendit du ciel pour sauver les hommes, et de la Sainte Vierge, engendra sans intervention humaine et sans corruption, a pris chair et s'est montré parmi les hommes pour les retirer de l'erreur du polythéisme » *(P. G.*, XCVI, col. 1121).

c) Dès S. Irénée, un commencement d'explication plus profonde s'esquisse. On oppose Marie à Eve, comme S. Paul avait opposé Jésus à Adam :

« De même qu'Eve, ayant un époux, Adam, mais demeurée vierge encore..., devint désobéissante et fut ainsi pour tout le genre humain cause de mort, de même, Marie, ayant un époux promis, mais toujours vierge, par son obéissance, est devenue pour elle-même et pour le genre humain tout entier cause de salut... Les liens issus de la désobéissance d'Eve ont été rompus par l'obéissance de Marie. Ce qu'avait enchaîné la révolte de l'une, a été libéré par la foi de l'autre » *(Adversus Hæreses*, III, 22, 4, *P. G.*, VII, col. 959).

Exactement dans le même sens, Tertullien, qui a peut-être connu et utilisé le texte d'Irénée :

« Dieu a récupéré son « image et ressemblance », devenue captive du démon, par une opération vengeresse. Dans Eve encore vierge une parole avait retenti, conférant la mort, dans une vierge également, un Verbe devait être introduit, qui fût producteur de vie, en sorte que par ce même sexe d'où était partie notre perte, le genre humain reçût son salut. Eve avait cru au serpent, Marie crut à Gabriel. Ce que la foi de la première avait de criminel, la foi de la seconde le répara » *(De carne Christi*, ch. 17, *P. L.*, II, col. 782).

Ce parallélisme entre le drame de la chute et le drame de la rédemption a été sans cesse exploité par les Pères.

Voici encore un beau texte du poète syrien, saint Ephrem, dont les écrits, révélés au XVIII^e^ siècle seulement, furent un éblouissement pour nous :

« Adam, persuadé par le serpent, se rendit débiteur de la justice et la peine de sa faute fut transmise à toutes les générations. Un ange et une jeune fille se concertèrent, se parlèrent et s'entendirent et ils payèrent la dette. Dieu se servit de cet ange et de cette jeune fille, comme d'intermédiaires, pour causer un renversement par leurs paroles, afin de produire la réconciliation et déchirer la cédule débitrice qui existait entre le ciel et nous ! » *(Hymnes de S. Ephrem*, édit. T. Lamy, III, col. 974).

d) Avec S. Augustin, nous faisons un pas de plus. Il ne s'agit plus seulement d'opposer Adam à Jésus, Eve à Marie, Gabriel au serpent, Nazareth à l'Eden souillé, mais de faire comprendre pourquoi il fallait que la naissance du Christ fût virginale, et n'eût pas d'autre cause immédiate que l'action du Saint-Esprit : il était nécessaire de couper, avant qu'il arrivât à Jésus, — et par suite à Marie elle-même, comme cela devait apparaître plus tard, — le courant du péché originel transmis de génération en génération :

« Le Christ n'a pas été (comme nous) « conçu dans l'iniquité » (allusion au psaume L), parce qu'il n'a pas été conçu sous la loi de mortalité et parce que sa mère ne l'a pas nourri dans son sein dans le péché, car elle l'a conçu comme vierge, elle l'a enfanté en restant vierge, parce qu'elle a conçu par sa foi et a enfanté par sa foi. C'est pourquoi « Voici l'Agneau de Dieu » (Jean, I, 29). Il n'a pas en lui l'héritage d'Adam ; il a bien reçu la chair originaire d'Adam, mais il n'a pas pris le péché d'Adam » *(Traités sur l'Evangile de S. Jean, P. L.*, XXXV, col. 1410).

e) Il n'est donc pas étonnant que lorsque des voix discordantes, — en très petit nombre du reste, Helvidius, Jovinianus, Vigilantius, Bonose — se sont élevées, elles ont été immédiatement étouffées par la protestation unanime des Pères et des Conciles.

Voici un texte de S. Jérôme, contre Helvidius, vers 383 :

« Nous croyons que Dieu est né d'une vierge, parce que nous l'avons lu (dans l'Evangile) ; nous ne croyons pas que Marie ait usé ensuite du mariage, parce que nous ne l'avons pas lu. Cela ne veut nullement dire que nous condamnions le mariage : la virginité elle-même est un fruit du mariage... Vous prétendez que Marie n'est pas restée vierge ; pour moi je me persuade bien plus que cela, à savoir que Joseph lui-même a gardé la virginité par Marie, afin qu'un fils vierge naquît d'un mariage virginal » *(P. L.*, XXIII, col. 203).

* *

Conclusion. — Le sens chrétien a compris dès l'origine que dès que l'on touche aux mystères divins, il faut d'emblée se placer dans une atmosphère supérieure, dans un « climat » de pureté angélique, de spiritualité immaculée, d'éloignement de toutes nos souillures, de toutes nos infirmités charnelles. C'est ce qui apparaîtra encore mieux quand nous parlerons de la Vierge Marie, inscrite — seule parmi les êtres humains — dans le Symbole, auprès des trois Personnes divines, car si Ponce Pilate est nommé également, ce n'est pas à un titre flatteur pour lui, mais pour signifier une date historique et une mémoire honnie.

Toutes les fois que le chrétien murmure cette prière, qui est devenue en quelque sorte inséparable du « Notre Père », la « Salutation angélique », il doit se sentir baigné dans les plus hautes aspirations de l'âme, rapproché des chœurs des anges, uni à Jésus, le Sauveur universel, et à sa Mère, la Vierge-Mère, celle que l'on désigne suffisamment dès que l'on dit « la Vierge », tout court. C'est d'elle que nous parlerons dans la prochaine instruction.

CAUSERIES LITURGIQUES

XXII

FÊTES DE NOTRE-SEIGNEUR

La Dédicace des églises

Les églises sont consacrées au culte divin. Quelques-unes reçoivent obligatoirement une consécration solennelle : ce sont les églises-cathédrales. Les églises paroissiales peuvent recevoir cette consécration solennelle et il est même désirable qu'il en soit ainsi, dans la mesure du possible. Les cérémonies de la consécration solennelle s'appellent, en liturgie, la dédicace de l'église. C'est comme si l'édifice sacré était donné au Christ, comme si le Christ en prenait possession. Aussi la dédicace d'une église est-elle considérée comme une fête de Notre-Seigneur.

I

Le cérémonial actuel de la consécration des églises ne s'est formé que peu à peu : tel que nous le possédons aujourd'hui, c'est une fusion du rite romain et du rite gallican.

Les premières consécrations d'églises suivirent, au début du IVe siècle, la paix constantinienne ; mais il semble bien que la dédicace primitive consistait uniquement à célébrer pour la première fois le saint sacrifice dans le nouveau sanctuaire : l'eucharistie consacrait ainsi l'autel et l'édifice. Au VIe siècle déjà, du moins à Constantinople, furent portées en procession les reliques des saints ou des martyrs en l'honneur desquels étaient édifiés les sanctuaires. Pour l'église Sainte-Sophie — l'église de la Sagesse divine *(Sophia)*, c'est-à-dire du Verbe de Dieu — le patriarche de Constantinople porta en grande pompe le livre des Evangiles. A Rome, du IVe au VIIe ou même VIIIe siècle, la procession des reliques ne se fait que dans les églises contenant des corps saints qu'on avait dû extraire de leur sépulcre. Ce transfert des reliques constituait un rite essentiellement funéraire s'ajoutant à la messe.

Mais cette possession des reliques devint une dévotion tellement populaire que chaque église voulut posséder le tombeau d'un saint. Cette piété des fidèles s'affirme surtout dans le rite gallican : la translation des reliques, en grande pompe, devient ici obligatoire. Et, à côté de cette translation, la dédicace gallicane comporte « toute une série de rites où l'église était traitée comme le catéchumène dans la préparation au baptême : nombreuses lustrations, onctions, prières consécratoires et autres rites qui marquent la purification de l'église, la prise de possession par Dieu » *(Dict. prat. des Conn. relig.*, art. *Dédicace*, II, 728).

II

Ces indications rétrospectives feront mieux comprendre les cérémonies du pontifical actuel. Voici, en bref, comment se déroule une consécration d'église.

Les reliques, placées en dehors de l'édifice, ont été veillées toute la nuit précédente. Au matin, après avoir récité devant elles les sept psaumes de la pénitence, l'évêque, entouré du clergé, se rend à la porte de l'église et fait trois fois le tour de l'édifice, en l'aspergeant d'eau bénite. Puis il pénètre à l'intérieur, suivi du seul clergé.

La purification continue, plus solennelle, avec l'eau dite grégorienne. L'eau grégorienne est une eau bénite, mêlée de sel, de cendres et de vin. Avec cette eau, l'officiant trace cinq croix sur l'autel (au milieu et aux quatre angles), fait sept fois le tour de l'autel en l'aspergeant, puis trois fois le tour de l'église, à l'intérieur, en aspergeant les murailles. Ces multiples lustrations symbolisent la purification de l'autel et de l'édifice, dont Notre-Seigneur va prendre possession.

L'évêque récite ensuite une double préface, consécratoire de l'église, puis de l'autel. Ensuite, c'est le symbole de la prise de possession de l'église par le Christ. Ce symbole, comme au baptême du catéchumène n'est autre que le signe de la croix, tracé par l'évêque avec l'extrémité de sa crosse, d'abord sur la porte, puis, au cours des litanies, à trois reprises, sur l'édifice lui-même. Mais voici un autre rite plus expressif encore : « D'un angle à l'autre de l'église, sur un lit de cendres préparé d'avance, l'évêque, avec le bâton pastoral, trace l'alphabet grec, puis, suivant une ligne qui coupe la précédente pour former un X, l'alphabet latin... Le nom grec du Christ commence par le X ; le Christ lui-même, selon la prophétie de l'Apocalypse, est l'Alpha et l'Oméga » (la 1re et la dernière lettre de l'alphabet). « Le rite de l'alphabet tracé en forme de X, appose visiblement le cachet du Christ sur l'église » *(id.*, 729).

Les reliques sont alors portées processionnellement et déposées à l'intérieur de l'autel : l'évêque ferme le sépulcre d'une pierre qu'il cimente ; il encense lui-même plusieurs fois le tombeau.

En préparant le tombeau des reliques, l'évêque a déjà fait, avec le saint chrême, des onctions à l'intérieur et au dehors. Mais, de nouvelles onctions sont encore nécessaires. Aux quatre angles et au milieu de l'autel, il fait des onctions en forme de croix, deux fois avec l'huile des catéchumènes, une fois avec le saint chrême. Puis, versant à la fois huile des catéchumènes et saint chrême, il oint toute la table de l'autel. Enfin, faisant le tour de l'édifice, il oint du chrême douze croix peintes d'avance sur les murs ou les piliers de l'église. Ainsi, comme au baptême, les onctions symbolisent et opèrent la consécration à Dieu, au baptême, du néophyte, à la dédicace, de l'autel et de l'édifice.

* *

Pendant tout le reste de la cérémonie, c'est-à-dire pendant la messe solennelle, des cierges allumés brûleront devant les douze croix. Et, chaque année, au jour anniversaire de la consécration, devra se célébrer « l'anniversaire de la dédicace ».

BREVES CONFERENCES SUR L'HISTOIRE DE L'EGLISE

XLIV

LES PREMIÈRES HÉRÉSIES ET LE SYMBOLE

La *vérité* se heurtera toujours aux passions humaines et notre liberté... de mal faire, hélas ! contrariera sans cesse la volonté divine. Nous allons maintenant voir se réaliser la prophétie du vieillard Siméon, au jour de la Présentation de Jésus au Temple : « Voici que cet enfant est établi comme un signe qui excitera la contradiction. »